

**ZAC Val des Grands Bas - Bilan révisé au 31 décembre 2002 -
Transformation de la concession en convention publique d'aménagement -
Modification de la délibération du 10 juillet 2003**

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Le Conseil Municipal du 10 juillet 2003 a approuvé, dans le cadre du bilan révisé et prévisionnel de la ZAC Val des Grands Bas, le bilan financier de l'opération au 30 juin 2003.

Le bilan étant en fait arrêté au 31 décembre 2002, il convient de rectifier cette erreur matérielle et de modifier en ce sens la délibération du 10 juillet 2003.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (9 Conseillers votant contre) en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2003.